

La société villageoise d'Ancien Régime : événements ou structure ?

par Gérard BOUCHARD *

L'apport fondamental de Marc Bloch et de Lucien Febvre à l'historiographie a sans doute consisté dans la redécouverte des réalités collectives où s'insèrent les existences individuelles¹. Chacun connaît aujourd'hui l'immense travail de redéfinition qui s'est opéré au gré des débats et des combats survenus depuis trente ans; notre intention, aussi bien, n'est pas d'en faire le compte, mais simplement d'en souligner l'envergure, et selon deux directions.

D'abord, enquêtant sur le collectif, l'historien a vite retrouvé les pas du sociologue qui l'y avait précédé. On ne peut nier que cette rencontre et les échanges qu'elle a suscités ont fortement contribué à réformer et à diversifier les voies traditionnelles de la recherche historique. L'historien des sciences, pour un, a su tirer profit de l'essor des sciences sociales en portant désormais attention au contexte socio-culturel dans lequel l'innovation est reçue ou rejetée, autant qu'au fait de l'invention elle-même et à la personnalité de l'inventeur. L'histoire des comportements et des croyances religieuses, des sentiments et des mœurs s'est également renouvelée au contact de l'ethnologie, de l'anthropologie sociale et d'une sociologie du sacré. De même que, d'une manière générale, l'intérêt nouvellement porté aux réalités urbaines, aux conflits du travail, aux faits de mentalité, aux problèmes du changement social procédait d'une curiosité retrouvée dont les *Annales* de 1929 avaient, avant tout autre, fermement témoigné.

Mais un coup lancé le mouvement d'emprunt, les historiens ne devaient pas en rester là: des hypothèses et des problèmes, on passa bien vite aux techniques et aux recettes, puis aux concepts et aux modèles, soit tout un arsenal méthodologique et théorique venu de tous les horizons des sciences de l'homme². En cela, dira-t-on, rien que de très légitime, apparemment: félicitons-nous, la science historique relève le défi du collectif et du nombre. Accordons sans difficulté que l'histoire, voulant réformer son objet et ses outils, avait tout intérêt à puiser chez des voisins mieux pourvus. Mais constatons aussitôt que, ce faisant, elle ne s'est peut-être pas toujours assez souciée de son originalité; et que les historiens n'ont pas débattu

* Départements des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi.

¹ Rappelons le propos de Lucien Febvre: « Du naturel, non, ni du personnel. Du social et du collectif. Pas l'homme, encore une fois — jamais l'homme: les sociétés humaines, les groupes organisés » (*La terre et l'évolution humaine*, Albin Michel, coll. « Evolution de l'Humanité »), 1949, p. 201).

² On verra une illustration on ne peut plus nette — peut-être même un peu forcée ? — de cette tendance dans l'avant-dernier numéro des *Annales E.S.C.* (numéro spécial sur « Histoire et structure », mai-août 1971).

longuement la question de savoir si le matériel importé était parfaitement adapté à leur métier.

C'est cette question, précisément, qui fait l'objet des paragraphes suivants. Insensiblement, au hasard des emprunts — plus que des véritables échanges — et sous l'influence, peut-être, de courants de pensée et de style parfois assimilables à des modes, les historiens en sont venus à adopter des instruments d'analyse de plus en plus complexes et raffinés, des constructions de plus en plus abstraites et systématiques; on voudrait avoir alors l'assurance que ce qui devait servir l'enquête historique ne vient pas en compromettre l'esprit. Se destinant désormais, elle aussi, à l'étude rigoureuse des groupes et du changement social, l'historiographie se pose-t-elle en concurrente de la sociologie? Et sinon, comment se définissent les nouveaux rapports entre ces anciennes rivales? L'histoire peut-elle raisonnablement emprunter à la sociologie et aux autres sciences sociales indéfiniment leurs outils, leurs préoccupations, leurs théories, leur langue et vouloir en même temps préserver son esprit et sa tradition? Le problème en est-il seulement un de dosage, auquel cas il suffirait d'user de bon sens pour savoir où s'arrêter? Il est plutôt à craindre que l'empirisme ne donne ici que des compromis douteux, dans tous les cas sans fondement, et ne nous dispense pas de la réflexion³.

Cette question, d'autre part, n'est pas celle d'un voisin inquiet de ses clôtures: qui oserait aujourd'hui se donner le ridicule de réclamer contre le rapprochement des sciences de l'homme? Il s'agit, bien au contraire, de prendre en compte l'existence d'une tradition historiographique et d'une tradition sociologique séculaires et de voir ce qu'il advient, au cours du brassage actuel, de l'une et de l'autre. Y a-t-il vraiment — comme chacun avait sujet de croire jusqu'à maintenant — un projet, une ambition spécifique de la science historique⁴? On fera sans peine le lien, ici, entre cette préoccupation et les difficultés éprouvées quasi généralement aujourd'hui dans la définition d'un programme d'histoire à l'échelon supérieur. Quels en doivent être les objectifs et les modalités? Que faut-il exiger d'un professeur? Quelle doit être la formation d'un étudiant? Il ne serait pas surprenant qu'au fond, toutes ces questions n'en forment qu'une seule, et nous voici du même coup renvoyés à l'examen du nouveau statut de la science historique. Dès lors, deux points se proposent à l'examen: 1) le rôle propre

³ A moins de dire, comme ce vieux savant: « La physiologie? c'est ce que je fais... »

⁴ Le problème, faut-il le mentionner, n'est pas d'actualité qu'en France, et ne concerne pas que la science historique. Voir par exemple, pour la Grande-Bretagne où le débat paraît engagé: Robert A. NISBET, *Social Change and History*, Oxford University Press, 1969, 335 p.; Gordon LEFF, *History and Social Theory*, Londres, Merlin Press, 1969, 240 p.; David THOMPSON, *The Aims of History*, Londres, Thames and Hudson, 1969, 112 p. (défense de l'historiographie traditionnelle qui est une réplique aux deux premiers). Pour un aperçu des mutations en cours chez les géographes, on voudra bien se reporter à l'article tout à fait novateur de John A. JAKLE, « Time, Space and the Geographic Past: A Prospectus for Historical Geography », *American Historical Review*, vol. 76, n° 4, octobre 1971, pp. 1084-1103.

de l'historiographie dans la société moderne — qui a déjà fait, ici même, l'objet d'un article auquel le lecteur voudra bien se reporter ⁵; 2) ce qu'il est convenu d'appeler traditionnellement la méthode historique. Malgré une production scientifique de plus en plus nourrie sur les questions actuelles de l'historiographie, il faut reconnaître que ce dernier point a jusqu'ici très peu retenu l'attention: que deviennent les règles du « métier d'historien » ? ou, si l'on veut: comment conduire désormais l'enquête historique ? Dans cet ordre d'idées, nous voulons ici décrire, de la manière la plus concrète qui soit, le cheminement d'une enquête sur la communauté paysanne d'Ancien Régime ⁶, qui nous a fourni l'occasion de définir un itinéraire méthodologique soucieux d'éviter à la fois les complaisances de l'histoire traditionnelle et l'extrême rigueur des constructions apparentées aux types sociologiques. Nous avons cru y voir une issue possible à ce qu'il faudra peut-être bientôt appeler l'impasse de la nouvelle historiographie, sommée de se définir une vocation originale, sous peine de s'assimiler pratiquement aux sciences sociales ou de réintégrer d'anciennes positions qu'elle a déjà jugées intenable.

I

Il ne sera pas inutile de fixer d'abord les deux limites qui circonscrivent l'aire des compromis possibles, entre lesquelles une méthode historique renouvelée doit donc prendre racine, et à cette fin de voir brièvement deux ou trois définitions au moyen desquelles historiens et sociologues ont tenté de formuler leurs rapports mutuels depuis un demi-siècle. D'abord, l'histoire et la sociologie paraissent s'être peu souciées l'une de l'autre pendant la majeure partie du XIX^e siècle. Il est remarquable du reste que, jusqu'en 1870 au moins, les deux disciplines cheminent quasi parallèlement; ce trait mérite d'être souligné, particulièrement à cette date où l'historiographie rationaliste des Renan, Taine et Fustel de Coulanges s'apparente étroitement à une sociologie positiviste — en voie de devenir positive. Avec la fin du siècle cependant, la science historique connaît une crise profonde qui, de Fustel à Monod, conduit au nominalisme de Seignobos puis au scepticisme méthodique de Langlois, sans aucun doute le représentant le plus fidèle de ces historiens dits « positivistes ⁷ ». C'est à ce point, incontestablement, que les démarches ont divergé et que s'est instituée entre les deux sciences une vive conscience des différences et des incompatibilités: ici une historiographie désabusée qui, déniait toute cohérence au devenir historique, renonçait à le comprendre et se vouait à des tâches subalternes; là une sociologie à l'heure durkhémienne, bien assurée de ses moyens et qui croyait pouvoir

⁵ Cf. Fernand DUMONT, « La fonction sociale de l'histoire », *Histoire sociale*, novembre 1969, n° 4, pp. 5-16.

⁶ Qui a été le sujet d'une thèse de doctorat de troisième cycle soutenue à Paris en avril 1971, et à paraître prochainement chez Plon.

⁷ Il se défia à ce point des hypothèses et des interprétations qu'à la fin de sa vie, il se bornait à éditer des textes que souvent, par prudence, il s'interdisait de commenter: comme le Cratyle de Platon qui, par crainte de mentir, avait renoncé à la parole et ne s'exprimait plus que par geste...

tout expliquer dans l'histoire et dans la société. L'accord ne pouvait pas durer: on se le fit savoir⁸. Pour mieux se démarquer peut-être, on convint plus ou moins explicitement d'une répartition des tâches; chacun connaît cette formule qui fit une belle carrière: l'histoire, science du particulier, la sociologie, science du général⁹.

Définition simpliste, assurément, qui n'a plus cours aujourd'hui et que personne ne regrettera. Mais qui recouvrait néanmoins quelque chose et que rien n'est venu relayer. La question se pose en effet de mettre à jour, même d'une manière très approximative, les rapports entre les deux sciences, dès lors que la science historique délaisse l'individuel et prétend s'occuper également du général. Les historiens ne s'étant guère avancé sur ce terrain, nous avons eu la curiosité d'interroger sur ce point un sociologue — un de ceux du moins pour qui l'histoire est plus qu'une compilation patiente et minutieuse des *faits*. C'est dans un récent ouvrage¹⁰ que le sociologue français, Jean Duvignaud, voulant caractériser la démarche sociologique, l'opposait à celle de l'historien. M. Duvignaud fonde la spécificité des deux disciplines sur leur position respective à l'égard de la durée. Selon cette hypothèse, la sociologie accentue les discontinuités et les ruptures, distingue et compare des structures découpées hors du temps (p. 46), élabore des ensembles théoriques épurés de toute référence historique de nature à les particulariser. Ces ensembles constituent les types sociaux, qui sont dits résulter « d'un découpage du devenir, suivi d'une construction qui, rapprochant des configurations comparables, rassemble dans une même analyse des traits qui correspondent souvent à des modes de vie *éloignés à la fois dans l'histoire et dans l'espace* » (p. 51). Dès lors qu'il se constitue, le type sociologique échappe donc, au moins partiellement, au devenir. D'où cette proposition, à demi paradoxale: produits de l'histoire, d'où originent toute forme et tout changement, les types sociaux revendiquent cependant la propriété de s'en affranchir et de ne lui être plus justiciable. Ainsi, ils sont comme une plus-value du devenir historique.

A l'appui de cette thèse, M. Duvignaud cite l'exemple de la Renaissance qui se serait présentée comme une frontière « qui se trace entre deux types de vie, frontière consacrée par la différenciation de deux structures où les fonctions essentielles, diversement distribuées dans un ensemble organique, suggèrent deux types sociaux incomparables entre eux ». Et il ajoute: « Le devenir historique est peut-être responsable de ce changement, mais il n'en explique pas les formes » (pp. 48-49). Le passé apparaît donc

⁸ Voir, notamment, les comptes rendus des séances de la Société française de Philosophie et les prises de position de l'*Année sociologique*, pour les années 1898-1905.

⁹ Sur ce point, on voudra bien se reporter au manuel de sociologie de M. Cu villier et à la célèbre *Introduction aux études historiques* de Langlois et Seignobos. Signalons en outre les définitions, moins bien connues peut-être, de A. D. Xénopol; cf. notamment, « La théorie de l'histoire », *Revue internationale de l'Enseignement*, vol. LV, 1908, pp. 193-203 (leçon d'ouverture d'un cours à la Sorbonne).

¹⁰ *Introduction à la sociologie*, Paris, Gallimard (coll. « Idées »), 1966, 185 p.

comme un alignement de types présentant chacun une cohérence reflétée dans une structure, et l'historiographie une vaine tentative pour ouvrir ces types les uns aux autres et pour détrousser les racines par où elles sont périssables. Ainsi, se propose-t-on de comprendre le mouvement qui a mené la France du lyrisme de la Renaissance à la rationalité des Lumières ? Peine perdue, car « les structures qui composent la vie sociale des contemporains de Rabelais sont radicalement différentes de celles des contemporains de Voltaire: une *infranchissable* (c'est nous qui soulignons) frontière s'est tracée qui correspond à un changement de type de société » (p. 50). En vérité, on tiendrait là l'intuition sociologique fondamentale (p. 49): les éléments constitutifs d'une société (démographie, habitat, économie, croyances...), leur nature et leur nombre, compteraient peu en regard de leur arrangement et de la forme qui en résulte¹¹. D'où l'on dégage la spécificité des deux démarches: tandis que le sociologue s'occupe utilement à l'étude comparée des structures et des types sociaux, l'historien s'active vainement à en reconstituer les éléments. Ici, la dignité des structures, là, l'inanité de leurs composantes.

Une telle définition appelle quelques remarques au passage. L'historien ne peut pas acquiescer à cette préséance gratuitement octroyée aux structures ni au privilège d'an-historicité qui en découle¹². C'est là un retour inattendu à la sociologie exclusive de Durkheim, que vient ici rehausser la distinction du structuralisme. La démarche de l'historien s'en trouve, dans tous les cas, invalidée et de deux façons au moins; 1) l'enquête sur les composantes est déclarée impuissante à rendre compte du tout; 2) l'enquête sur les périodes séparant deux structures est également vouée à l'échec puisqu'une substitution de types entraîne une solution de continuité (p. 49). Or, à cela, l'historien opposera toujours que le tout n'est pas distinct des parties et que les types sociaux, les formes ou les structures sont justiciables de l'analyse historique, dès lors que leurs composantes baignent dans la durée¹³.

Retenons cependant la définition de M. Duvignaud et constatons que, sous des extérieurs rénovés, elle ne rompt pas aussi radicalement qu'il

¹¹ « ... le changement de configuration des structures sociales ouvre un champ chaque fois particulier et différent à l'expérience humaine, même si cette dernière combine des éléments semblables » (pp. 50-51).

¹² A la page 91, l'auteur reprend explicitement à son compte le postulat de la sociologie durkheimienne: « ... un tout n'est pas identique à la somme de ses parties; il est quelque chose d'autre dont les propriétés diffèrent de celles que présentent les parties dont il est composé ». Et p. 54: « La structure d'une société détermine le rôle et la fonction des éléments composant l'expérience collective. » Enfin, p. 73: « la société reste au-delà des structures qui la définissent pendant une certaine période », etc.

¹³ Dans tout ceci, les vues de M. Duvignaud sont très apparentées aux thèses discontinuistes de Michel Foucault (*Les mots et les choses*, Gallimard, 1966, et *l'Archéologie du savoir*, Gallimard, 1969, particulièrement l'Introduction, pp. 9-28), auxquelles le sociologue Henri Lefebvre, prenant le parti des historiens, avait donné d'avance la réplique dans « Réflexions sur le structuralisme et l'histoire », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XXXV, 1963, pp. 3-24.

pourrait sembler avec l'ancienne. Quelque chose, en effet, est passé de la première à la seconde. Assigner l'individuel comme objet d'enquête de la science historique, c'était la vouer implicitement à l'étude des sentiments et des existences, à la description de situations ou d'épisodes relatifs, le plus souvent, soit à la politique, soit plus généralement à l'étude des aspects fuyants, spontanés de la vie. D'autre part, sous le général, la sociologie se réservait à des tâches plus ingrates et plus altières à la fois: dépouiller le devenir historique aussi bien que la vie collective de leurs accidents et formuler les lois de leur mouvement. Ce qui ne contredit aucunement la seconde définition par laquelle les deux sciences se voient renouveler leur mandat respectif: à l'une, les éléments les plus déterminés, les plus organisés, les couches « dures » du social; à l'autre, la diversité, le mouvant, le foisonnant, le social en tant que non contraignant¹⁴.

Cette définition peut être davantage stylisée selon un schéma emprunté à Bachelard. Le propre de la science est d'édifier un savoir affranchi de l'expérience commune et de la connaissance vulgaire qui l'accompagne; son procédé consiste donc à opposer la théorie à l'empirisme. Sous ce rapport, elle se donne comme une contestation, voire une réfutation du savoir vulgaire, ce qui en fait un savoir du second degré. Il semble qu'on puisse opposer sociologie et historiographie de la même manière. Chacun peut voir en effet que la sociologie veut être un savoir du second degré, qui prétend fonder ses vérités bien au-delà des opinions et des lieux communs. Dans cette perspective, la science historique, elle, érigerait son savoir non pas au-delà ni à l'encontre, mais à partir de l'expérience commune qu'elle prolonge et enrichit, mais avec laquelle elle demeure solidaire, et comme à pied d'œuvre; l'historiographie deviendrait alors la représentation familière d'une expérience commune, et c'est pourquoi elle serait toujours un récit.

On peut avec raison reprocher à ces définitions d'opposer trop radicalement les deux démarches. Il est certain par exemple que la nouvelle historiographie a intégré à ses méthodes et à ses analyses un fort bagage technique et théorique qui la fait de plus en plus prendre distance à l'égard de son objet; dans cette mesure, elle mériterait parfois d'être rangée parmi ces sciences dites du second degré. D'où le besoin de recourir à une voie médiane, qui réalise un compromis entre l'« unique » et le « général », entre le récit et la théorie systématique, et où l'historiographie trouverait sa spécificité. La marque de l'historien d'aujourd'hui paraît consister dans le souci d'éviter l'événementiel-historisant, cette poussière de faits, et le type systématique, ce vêtement trop large; en même temps, pénétrer toutes les couches, même les plus « dures », du social et en préserver l'allure spontanée et mouvante: c'était très exactement celui de l'historien-sociologue

¹⁴ C'est un partage analogue que suggère l'article de F. Dumont évoqué plus haut (*Histoire sociale*, novembre 1969, pp. 5-16).

Max Weber lorsqu'il créait, il y a plus d'un demi-siècle, sa méthode de l'« idéaltypus ».

Rappelons en quelques mots le problème de Weber. Dans l'enchevêtrement des situations et des existences, le propre de la science est de faire apparaître une cohérence; l'ouvrage scientifique part donc toujours d'un accord négocié entre le parti équivoque, insaisissable de la vie et celui, désincarné et simplificateur à certains égards, de la connaissance rationnelle. Sur cet axe se présente toute une gamme de choix, de figures possibles; Weber s'y tenait à mi-chemin, si l'on peut dire: entre le besoin de préserver le mouvement de l'histoire et la tentation de l'arrêter pour mieux le dessiner. Il croyait en effet que plus l'image est nette et plus les risques de décalage, voire de falsification, sont grands — moyennant quoi l'œuvre historique ne serait plus que l'ombre de la vie.

La méthode du type idéal réalisait précisément cette intention. Réflexion sur un groupe de faits déterminés, le type idéal¹⁵ y fait apparaître une cohérence fondée sur un ordre ou un arrangement qu'on croit avoir décelé — en quoi il est une construction, mais il se garde bien de les affranchir de leur référence spatio-temporelle — en quoi il préserve leur existence particulière. Mais, dira-t-on, tout cela n'est pas nouveau, notamment pour les sociologues qui, de longue date, construisent des types idéaux. Faisons ici une réserve; il est incontestable en effet que la sociologie a fait sienne cette méthode: il importe cependant de relever l'inflexion qu'elle lui a fait subir. Qu'y a-t-il de commun, de ce point de vue, entre le type idéal de la société féodale et celui de la société traditionnelle? L'un renvoie à un lieu et à une période historique précisément circonscrite, tandis que l'autre n'est à peu près pas identifié: il faut voir là non pas un simple accident mais un caractère essentiel de la démarche sociologique qui, par touches insensibles, opère le glissement du type idéal, enraciné dans l'histoire, au type pur, fruit d'une généralisation destinée à dépouiller le phénomène de ses traits hétéroclites, voire contradictoires.

Veut-on reconnaître à coup sûr l'empreinte de l'historien? Mesurons le souci de référer sans cesse les concepts aux situations historiques qu'ils veulent évoquer. Types idéaux d'historiens: la Renaissance de Michelet, les Villes médiévales de Pirenne, la Révolution française de Jaurès. Voici par exemple Panofsky¹⁶ étudiant les formes de l'architecture gothique en même temps que la pensée scolastique et voulant montrer leurs ressemblances; il construit, pour les fins de la comparaison, une représentation qui est un type idéal: abstraction d'un genre particulier, soucieuse du con-

¹⁵ Définissons-le rapidement comme la représentation d'un phénomène localisé dans l'espace et dans le temps (le capitalisme, la cité antique, la pensée chinoise...), à partir de ses traits jugés caractéristiques. Cette méthode écarte donc l'idée d'exhaustivité et autorise un choix.

¹⁶ Cf. *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, Editions de Minuit, 1967.

texte historique où elle s'enracine et toujours menacée d'être révoquée¹⁷. Ici se dessine ce qu'on voudra bien appeler le lieu épistémologique de l'historiographie contemporaine qui préférera toujours, par instinct et par tradition, le type idéal de la société féodale à celui de la société traditionnelle. Nous retrouvons par ce biais l'idéologie nominaliste de l'historien, qui trouve dans la durée son terrain familier¹⁸ et croit que le temps enveloppe le social.

II

C'est dans cet esprit que nous avons abordé à partir d'un exemple solognot l'étude de la société paysanne française sous l'Ancien Régime. La description qui suit n'a d'autre but que de récapituler le cheminement empirique de l'enquête et de montrer comment nous nous sommes efforcé d'y reproduire la démarche évoquée dans les paragraphes précédents.

Exposons brièvement les données méthodologiques initiales. L'étude de la société paysanne sous l'Ancien Régime s'est trouvée morcelée par la floraison récente des monographies spécialisées relevant de l'histoire agraire, de la démographie historique, de la géographie humaine, de la criminologie rétrospective, de l'histoire économique, etc. Chacun sait l'apport incontestable qu'a représenté l'ouverture de chacun de ces secteurs, du point de vue de la connaissance des sociétés passées. Cependant le découpage dont ils sont le produit paraît suspect à divers titres. Sur le plan des concepts d'abord et en dépit du privilège dont la science historique, à bon droit, entend ici se prévaloir, un certain nombre de brouillages, nés des emprunts entre disciplines, rendraient souhaitable un travail de définition et de mise au point. Nous savons par exemple, par les discussions dont ils ont fait l'objet, qu'il est difficile de réconcilier le concept de système agraire et ceux d'écologie et de morphologie, issus respectivement de la géographie humaine et de la sociologie.

D'autre part, l'isolement dans des problématiques restreintes, qui est le fait d'un grand nombre de ces monographies, rend difficile la tâche de l'historien qui voudrait appréhender, non le détail ou tel ordre particulier de phénomènes, mais l'ensemble de la vie collective. L'historien démographe s'estimera souvent satisfait lorsqu'il aura aligné, dans l'ordre convenu, les taux et indices de natalité, de mortalité, de fécondité; l'historien

¹⁷ Voyez encore Robert Mandrou dessinant l'image d'une mutation radicale des mentalités dans la France moderne (cf. *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle*, Paris, Plon, 1968). Et E. Leroy Ladurie constituant, à partir d'une chronologie longue — XV^e-XVIII^e s. — un modèle destiné à rendre compte simultanément des pulsations de l'œkoumène agricole et des fluctuations de la démographie languedocienne (cf. *Paysans de Languedoc*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1966, 2 tomes).

¹⁸ Nous pourrions multiplier ici les déclarations; nous n'en retenons qu'une, à titre d'exemple: «... la réalité du passé est toujours plus riche, plus nuancée, plus complexe qu'aucune des idées que nous pouvons élaborer pour l'êtreindre, elle est ce concret, ce singulier qui toujours nous déroute, nous déconcerte, nous surprend par quelque chose d'inattendu, de nouveau, de radicalement Autre » (H.-I. MARROU, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1959, p. 167).

de la criminalité, lorsqu'il aura répertorié des types de crimes et, peut-être, de criminels; le folkloriste, lorsqu'il aura décrit et classé un ensemble de rites et de coutumes . . . Alors se pose dans toute son ampleur le problème d'intégrer ces diverses contributions dans une perspective de synthèse; souvent ces connaissances, loin de pouvoir s'additionner, se repoussent au contraire — quand elles ne sont pas contradictoires. On le voit bien chez certains folkloristes, ceux du moins pour qui les coutumes, croyances et symboles impliqués dans la vie paysanne vivraient en quelque sorte d'une existence autonome, entretenant avec les infrastructures des rapports tout à fait privilégiés — ce qui peut constituer en certains cas une manière commode d'éviter le difficile problème du changement culturel.

Contre ce morcellement, nous avons opté pour une démarche de synthèse qui vise à décrire les divers aspects de l'objet social, non pas en eux-mêmes ni d'une manière linéaire, mais en tant qu'ils sont solidaires et se définissent mutuellement; d'où une recherche des équilibres provisoires, des fissures et des clivages qui s'emploie à fixer toutes espèces de rapports plus ou moins durables, de coopération ou d'opposition, subis ou volontaires dont la somme constitue le drame social. Le procédé dès lors se précise. Voici l'homme physique: fixer d'abord les conditions de la vie corporelle et les grands traits du régime démographique — les constantes, les facteurs d'éclatement — puis marquer son enracinement social et toutes formes d'entraînement qu'il peut à son tour exercer; voici ensuite le régime agraire: décrire les éléments qui le composent et leur fonction, dire sa cohérence et ses contradictions, retrouver ses antécédents dans la structure sociale et sa solidarité avec certains faits de mentalité; voici encore la culture, envahissante, et les croyances religieuses: en étudier le contenu et le mouvement, éclairer le mode d'insertion de la religion dans la vie collective, les impulsions qu'elle en reçoit en retour, etc.

Notre effort visait donc: 1) à reconstituer l'image d'ensemble d'une société paysanne (Sennely en Sologne et les quatre ou cinq villages environnants); 2) en évitant à la fois la compilation minutieuse et exhaustive qui s'interdit la recherche d'une cohérence, et la généralisation systématique qui traduit par un jeu d'ombres le mouvement toujours renouvelé, et pour cela imprévisible, de l'histoire. Nous présentons en terminant, sous une forme schématique, les grands traits de cette représentation.

III

Sennely était, sous l'Ancien Régime, un village de 600 à 700 habitants vivant principalement de l'élevage et de l'agriculture, accessoirement de la pêche et de l'artisanat; diversité d'activités qui n'était cependant pas signe de richesses, mais qui trahissait au contraire une pénurie de ressources. Terres de sables couvertes de landes d'un côté, terres d'argile parsemées d'étangs de l'autre, telles étaient les données les plus immédiates de l'environnement physique. Le centre de la Sologne; suivant les contemporains:

« mechans et pauvre pays », « étrange mélange de sable et d'eau ». La terre avait en effet cette particularité de souffrir tantôt d'un excès, tantôt d'un défaut d'humidité. Un sous-sol argileux, imperméable, empêchait l'eau de pénétrer profondément; ainsi maintenue en surface, elle constituait des nappes marécageuses en hiver et avait tôt fait de s'évaporer l'été venu. D'où l'infertilité du sol qui se traduisait par les dimensions considérables des exploitations agricoles, les laboureurs devant ensemençer de vastes étendues pour récolter peu.

Nous avons d'abord tenté d'éclairer les fondements physiques et biologiques de la vie communautaire, savoir le régime démographique et l'ensemble des protections érigées contre la faim, le froid, les maladies. Soumise à une mortalité exceptionnellement élevée — plus du tiers des nouveau-nés décédaient avant l'âge de 1 an, les 2/5 seulement atteignaient l'âge adulte — il s'en fallait de beaucoup que la population du village n'assurât par elle-même son remplacement, et ce malgré un rythme accéléré des mariages et des naissances. L'âge au mariage était précoce — entre 23 et 24 ans tant pour les filles que pour les garçons — et la première naissance survenait en moyenne après 13 mois de vie conjugale, les autres se succédant par intervalles de deux ans. Vite rompus par le décès d'un conjoint, les ménages étaient aussitôt reformés. Près de 60% des veufs se remariaient dans l'année qui suivait le décès du conjoint, et plus du tiers dans les six premiers mois. Précipités, ces mariages intervenaient à tout âge et entre tous âges, l'écart entre les deux conjoints pouvant aller jusqu'à 40 et 50 ans. Même en temps de crise démographique, ni les mariages, ni les conceptions ne diminuaient. Hâtant la succession aux places vacantes, la mortalité était à l'origine d'un remplacement social accéléré, grâce auquel les jeunes n'avaient pas à attendre longtemps le moment de s'établir matériellement: dans 4 cas sur 5, le mariage suivait immédiatement la mort du père ou de la mère de l'un des deux conjoints. Remplacement trop accéléré sans doute; les fermiers, constamment en butte à une pénurie de main-d'œuvre, faisaient largement appel aux étrangers. Du Limousin, de l'Auvergne et du Berry, des artisans et des domestiques vinrent tout au long du XVIII^e siècle s'établir à Sennely.

Soumise à une surmortalité constante, la population du village n'eut cependant guère à souffrir des crises démographiques. Certes, de nombreuses épidémies ont jalonné la période 1670-1789, mais en aucun cas les villageois ne connurent de véritables disettes. Pour obvier aux périls d'une culture céréalière improductive, ils avaient appris à diversifier leurs activités, pratiquant l'élevage des abeilles, des volailles, des poissons dans les étangs, cultivant navets, pois, haricots et raves dans leurs jardins et se nourrissant encore de fruits, poires, glands ou châtaignes, de gibier et de laitage. En cela, la Sologne était moins vulnérable que la Beauce, opulente céréalière, où régnait un impérialisme de la farine. Aussi bien, en temps de crise alimentaire (1693-94, 1709 . . .), il était habituel de voir des Beau-

cerons chercher refuge en Sologne pour y quêter des vivres. En année d'abondance cependant, le régime alimentaire solognot, même diversifié, n'excitait pas l'envie du Beauceron: appréciable en temps de disette, il ne suffisait pas à conserver la santé aux organismes qui y étaient perpétuellement soumis. Au physique, l'habitant de Sologne tranchait sur ses voisins. Les descriptions qu'en ont faites de nombreux contemporains du début à la fin du XVIII^e siècle mentionnent toutes sa basse stature, son dos voûté, sa langueur, son teint jaunâtre: « Hommes, disait-on, d'une espèce toute différente des autres hommes... Peuple chétif en toutes choses. »

Aux maux spécifiques de la malnutrition, la maladie ajoutait les siens. Petite vérole et malaria, gangrènes consécutives à la consommation de seigle d'ergot et fièvres automnales que les contemporains attribuaient aux exhalaisons des étangs desséchés, sévissaient de manière plus ou moins endémique. A ceux qui étaient atteints, un équipement médical tragiquement insuffisant laissait peu d'espoir de guérison. Les villageois n'étaient pas admis dans les rares hôpitaux des villes limitrophes où l'on recevait et soignait les malades. En plusieurs endroits, les hôtels-dieux, vicairies et maladreries n'employaient aucun personnel et n'accueillaient que les mendiants et les passants. Force était donc aux malades de s'en remettre au chirurgien local, personnage incompetent, sans titre ni diplôme, dont toute la science consistait à faire des pansements, pratiquer la saignée, au besoin la césarienne, au meunier guérisseur d'écrouelles, au maréchal arracheur de dents et aux charlatans. Sur l'ineptie de cette médecine rurale, et, aussi bien, sur le désarroi des patients, rien n'est plus éloquent, semble-t-il, que la vivacité et la variété des cultes miraculeux: il ne fait guère de doute que dans la recherche de la guérison, les paysans misaient autant sinon davantage sur leurs dévotions aux saints thérapeutes, authentiques ou imaginaires, que sur les recettes improvisées du chirurgien.

Il se trouvait des exceptions, assurément. La malnutrition, en particulier, épargnait notables, nobles et bourgeois, dont la table, voire la glacière, était toujours bien pourvue en volailles, poisson, viande de boucherie, œufs, confiture, vins et eau-de-vie, tous aliments et boissons dont les villageois, fermiers, artisans et journaliers, étaient habituellement privés. Malades, ils dédaignaient les services du praticien local, faisant de préférence appel aux médecins de Sully ou d'Orléans. Leurs demeures n'avaient rien de comparable non plus aux masures du journalier et du fermier, chétives constructions de pans de bois, aux murs torchés de boue mêlée de paille et de bruyère hachée, et comprenant une ou deux pièces mal chauffées et peu aérées; à rapprocher de la maison de brique du notaire, ou celles du bailli et du prieur qui comprenaient de cinq à dix pièces confortables percées de grandes fenêtres; de celles aussi des propriétaires nobles et bourgeois, résidences opulentes, presque toujours inhabitées de surcroît. Ainsi les conditions physiques et biologiques faisaient largement place à l'inégalité, invitant du même coup à un premier repérage des groupes sociaux.

Rôle déterminant, présence envahissante du groupe social: nous l'avons encore aperçue dans la description de l'organisation matérielle de la vie collective. En effet, les grands traits du régime agraire aussi bien que de la structure économique en laquelle ils se prolongeaient étaient le produit direct de l'action concertée des propriétaires fonciers. C'est à partir de la fin du XVI^e siècle, vraisemblablement, que nobles et bourgeois parvinrent à évincer la classe paysanne de la possession foncière. Désormais réduits à exploiter le champ d'autrui, les paysans ne s'efforçaient guère d'en accroître les rendements, en appliquant à la culture des moyens et des connaissances dont ils étaient, au reste, fort dépourvus. Les propriétaires, retenus par leurs charges à Orléans, à Sully, ne s'y appliquaient pas plus, pour qui la terre était source d'un modeste revenu n'autorisant pas d'investissements considérables. En cela, Sennely se distinguait de certains de ses voisins où s'étaient constituées d'immenses propriétés, dirigées de très près par un intendant.

De surcroît, les conditions draconiennes de l'amodiation des terres entraînaient l'appauvrissement progressif des fermiers: il faut voir là le premier fondement de l'autarcie villageoise. Malgré l'infertilité du sol et le caractère étonnamment rudimentaire de l'outillage et des techniques agraires, les propriétaires parvenaient à réaliser, bon an mal an, un profit de l'ordre de 6% à 7%. Proportion qu'ils tentaient d'accroître encore en favorisant une extension continue de l'élevage au détriment de l'agriculture. Vers la fin du XVIII^e siècle à Sennely, les emblavures sur la métairie ne couvraient plus que la sixième partie de la surface totale. Déséquilibre qui menaçait bientôt la survie de la communauté: le fermier moyen récoltait de quoi se nourrir pendant six mois sur douze — s'alimentant le reste du temps de fruits, de miel, de laitage et du produit du braconnage — tandis qu'il retirait de l'entretien du troupeau confié à sa garde à peu près l'équivalent de ce qu'il lui fallait verser en espèces au collecteur de taille et à son propriétaire. Aussi bien, ces fermiers n'étaient pas acheteurs. Nous avons cru voir là, en même temps qu'un rapport social fondamental, l'origine de l'autarcie économique, définie comme fait social au premier chef: la communauté était condamnée à l'autosuffisance par un système d'exactions, reposant principalement sur la rente et sur l'impôt, et qui avait pour effet de détourner la plus-value du travail au profit de non-producteurs, en ne laissant aux paysans aucun surplus négociable.

Enfin, les tentatives des propriétaires fonciers pour accroître sans cesse la part de l'élevage furent à l'origine d'une crise profonde affectant à la fois l'économie et l'équilibre démographique du village. Tout au long du XVIII^e siècle, la recherche de pâturages détermina les éleveurs à constituer d'immenses propriétés. Le procédé, qui ne variait guère, consistait à joindre à l'exploitation principale soit une locature, soit une métairie¹⁹; dans le

¹⁹ La locature était une toute petite ferme, très souvent adjointe au domaine principal que constituait la métairie.

premier cas, la totalité des terres annexées étaient converties en pâturage, et dans l'autre une partie seulement, la métairie se trouvant alors réduite aux dimensions d'une locature. Réunions et réductions impliquaient donc suppression de bâtiments et compression des surfaces cultivées — ce qui, pour le propriétaire, signifiait aussi diminution de la charge fiscale en même temps que des frais d'entretien et de main-d'œuvre. C'est sans doute à ce mouvement de concentration qu'il faut rapporter l'émigration massive des jeunes, particulièrement à partir de 1780. Trouvant de moins en moins à s'employer au village, plusieurs choisirent de s'exiler à la ville, pour y travailler comme domestique. Phénomène qui prit une ampleur telle que, par une sorte de choc en retour, la main-d'œuvre vint à manquer sur les terres. Bientôt encore, l'apport des immigrants de la Marche, de l'Auvergne et du Berry ne suffit plus à épauler un régime démographique de plus en plus déficitaire. En baisse depuis 1780, la population parut retrouver un certain élan à la veille de la Révolution: équilibre provisoire toutefois, que l'évolution ininterrompue de la propriété foncière, supprimant les postes et les chances d'ascension, menaçait de rompre à tout instant.

Nous interrogeant, en troisième lieu, sur les structures de la communauté paysanne, nous avons voulu définir de plus près le phénomène de l'inégalité sociale, cherchant d'abord à repérer tous écarts et clivages entre les conditions de vie des habitants, pour en arriver à proposer une représentation des groupes et de la stratification sociale. De cette analyse, il ressort que la communauté rurale, loin de présenter une quelconque homogénéité, se scindait en de nombreux groupes parmi lesquels régnait la plus inégale distribution du pouvoir, du prestige et de la richesse. Le village était dominé par une quinzaine de propriétaires-rentiers, nobles ou bourgeois, vivant pour la plupart à Paris, à Sully et à Orléans où les retenait l'exercice de leur charge dans la magistrature ou dans l'administration royale; en deuxième lieu, par quelques notables résidants, bailli, notaire et curé, auxquels la fonction ou la fortune conféraient prestige et autorité. Venant loin derrière ces groupes qui accaparaient la totalité des métairies et des locatures, une dizaine de marchands (meuniers, laboureurs, aubergistes et artisans) parvenaient à se maintenir dans une relative aisance, née de l'exercice d'un modeste négoce et de la possession de quelques têtes de bétail. Propriétaires, pour la plupart, de rentes et de maisons, prêteurs à l'occasion et gros employeurs, ils exerçaient une forte emprise sur l'assemblée des habitants. Ces trois groupes avaient en commun, bien qu'à un degré variable, la faculté de rompre avec la structure autarcique de l'économie villageoise, important de la ville vivres, vêtements, meubles et médicaments. Les métayers, au nombre de 20 à 25, formaient le premier rang dans l'échelle de la pauvreté. Écrasés par un système d'obligations et de charges qui enlevaient jusqu'aux 9/10 des fruits de leur travail, ils étaient constamment menacés de sombrer dans la mendicité à la première épizootie ou mauvaise récolte. Mais plus défavorisés encore, les locataires, au nombre d'une trentaine, qui leur étaient assujettis. Dépourvus de tout capital —

charrue, attelage, herse, etc., ceux-là contractaient avec les métayers des ententes verbales aux termes desquelles ils se voyaient octroyer quelques journées de charrue contre prestations de services; ainsi livré à l'arbitraire du métayer et encourant toujours le péril d'une éventuelle réunion ou réduction, le locataire était un journalier en puissance. Au regard de la périphérie, le bourg était le lieu d'un prolétariat, formé d'une vingtaine d'artisans dont la plupart ne possédaient que leurs outils, les plus aisés élevant une chèvre ou une vache avec le troupeau communal; d'une trentaine de journaliers qui louaient leurs bras aux métayers à l'époque de la moisson ou de la pêche et, le reste du temps, travaillaient le chanvre récolté dans leur jardin; enfin de quatre ou cinq mendiants vivant de la charité commune, auxquels venaient se joindre, pour quelques heures ou quelques jours, les indigents de toute origine que le hasard de la route, parfois, amenait au village. En matière de violences, de vols et de braconnage, ces trois derniers groupes venaient de loin en tête: voisinage de la criminalité et de la misère dont le geste du mendiant, quêtant l'aumône bâton levé, constitue la plus nette représentation.

Extrêmement rigide, cette stratification laissait peu de place aux initiatives des individus — si l'on excepte le maréchal et le chirurgien, dont les prétentions les amenaient à briguer tantôt une place de greffier ou de marguillier, tantôt la main de la fille ou de la veuve du notaire. Et cependant, nous n'avons relevé aucun signe d'effervescence, de mécontentement ou de résistance collectivement exprimés. Ni les rapports entre fermiers et propriétaires, entre villageois et seigneurs, ni la sujétion des locataires et des journaliers à l'égard des métayers et des marchands ne donnaient lieu à des affrontements ouverts qui eussent permis d'assimiler ces groupes à des classes. Certes, des conflits survenaient: querelles de reconnaissance de rentes entre notables, de titres et de droits honorifiques entre seigneurs, de pâturages interdits et de répartition fiscale entre les paysans, etc.; d'aucune manière cependant, ces conflits ne mettaient en péril les hiérarchies et les pouvoirs établis. Certes à quelques reprises également, il est arrivé qu'un débiteur excédé molestât un peu son créancier; mais pas davantage. Ces actions, sévèrement réprimées, demeuraient isolées, ne suscitant aucune confrontation: comme si la colère des croquants se fût résorbée dans les menus désordres des larcins et du braconnage.

Recherchant les conditions de cette soumission collective, nous avons été amené à nous interroger, en quatrième lieu, sur les fondements de la cohésion sociale au sein de la communauté villageoise. A cette fin, nous avons tenté d'apprécier, tour à tour, la présence et l'action des institutions politiques, du cadre seigneurial et du groupe familial. Aucune de ces institutions ne nous est finalement apparue susceptible de fonder et de perpétuer la solidarité communautaire. Sur un plan géographique d'abord, l'encadrement très imprécis de la paroisse ne favorisait guère l'éclosion d'une forte conscience collective. Fréquemment, il se trouvait des métairies sises sur la frontière entre deux paroisses et dont l'appartenance à l'une ou à l'autre

était un perpétuel sujet de controverses. D'autre part, la constitution de la métairie en domaine autonome, relativement indépendant et s'étendant sur 100 ou 200 hectares, avait en quelque sorte isolé, à la fois physiquement et socialement, les fermiers des habitants du bourg. L'assemblée des habitants, dotée de peu de pouvoir et réunie une ou deux fois l'an, était incapable assurément d'effacer ces distances et de susciter parmi les villageois une solidarité durable. Institution peu dynamique, elle avait perdu de longue date la bataille des droits collectifs et, du reste, l'emprise qu'y exerçaient les gros laboureurs en éloignait les journaliers, les domestiques et les petits artisans. Pas davantage, la seigneurie n'affirmait une présence d'où la communauté eût pu recevoir une impulsion décisive, voire une définition. L'encadrement juridique, notamment, accusait la plus grande incohérence. La justice de Sennely s'étendait sur les villages voisins, mais comme les officiers avaient négligé depuis le XVII^e siècle d'en relever et entretenir les bornes, il n'était pas possible de marquer avec précision les terres qui en relevaient. Par contre, à Sennely même, elle n'englobait pas l'ensemble des métairies et locatures, dont certaines relevaient du chapitre de Saint-Aignan et suivaient la coutume de Blois, tandis que les autres, mouvant du duché-pairie de Sully, étaient gouvernées suivant la coutume d'Orléans. Quant aux autres prérogatives seigneuriales — cens, terrage, mainmorte, banaalités — il en subsistait peu de chose. D'une façon générale, les droits seigneuriaux s'étaient pour la plupart dissous en un réseau inextricable de charges et de rentes grevant les exploitations rurales, tandis que le lien seigneurial se transformait pratiquement en un nouveau rapport économique entre propriétaires et fermiers.

Étant donné l'érosion du cadre seigneurial et politique, l'on aurait pu s'attendre à ce que les liens familiaux fussent particulièrement resserrés. Tel n'était pourtant pas le cas. L'entrée dans la vie conjugale correspondait très souvent à une installation matérielle ou au rétablissement d'une situation matérielle (cas de la veuve épousant l'apprenti ou le domestique de son défunt mari). D'autre part, la famille dite étendue, réunion de collatéraux ou association de ménages, n'existait pas; non plus que ce milieu réconfortant, amical et secourable où jeunes et vieux se côtoyaient. Il y avait peu de vieillards à Sennely, et les enfants quittaient très tôt la maison familiale; dès l'âge de sept ou huit ans, ils entraient comme apprentis chez un artisan ou s'engageaient comme bergers chez un métayer. Groupe restreint (quatre ou cinq personnes au maximum) et instable (durée moyenne des ménages: de 8 à 10 ans), la famille instaurait une coexistence peu durable, empreinte de tension et de rudesse.

C'est finalement dans l'univers religieux et les manifestations auxquelles il donnait lieu que nous avons cru trouver le fondement de l'intégration sociale et d'une solidarité villageoise. Et tel était, sur ce plan, l'enthousiasme, la cohésion des paysans que cette solidarité s'instituait à l'encontre du curé (ou prier), ce Picard, et de la hiérarchie officielle: d'où le paradoxe de la religion solognote. D'un côté, une immense ferveur dans la croyance

comme dans la pratique, un véritable engouement pour les affaires du culte. Témoins, d'abord le profond attachement de ces paysans pour leur église et le rare empressement qu'ils témoignaient à l'endroit de leurs saints protecteurs. Puis l'univers foisonnant, bigarré, pathétique de leurs croyances et ces interminables processions dont la plus simple réjouissance, tout comme la moindre infortune, était le prétexte. Et encore, leur piété naïve, appliquée, que ne démentait pas leur légendaire sollicitude pour l'étranger et pour le mendiant. Mais en marge de cette ferveur et de cette vertu, ces croyants affichaient une belle insouciance du credo catholique, faisant peu de cas des Mystères et préférant au culte divin les profits immédiats des piétés miraculeuses. A preuve, l'inconstance, la variété des dévotions particulières qui ne duraient qu'aussi longtemps qu'elles s'avéraient efficaces, et la vigueur des pratiques superstitieuses ordonnées à l'apaisement des saints et des forces malveillantes. De la même façon, ces pratiquants portaient une belle indifférence à la morale chrétienne et au rituel de l'Église, qui fixaient à leur convenance les modalités du jeûne et de la réception des sacrements, allant tantôt au-delà, tantôt en deçà des prescriptions canoniques; qui improvisaient des rites, légiféraient à leur guise dans la conduite des affaires temporelles de l'Église et imposaient encore leur volonté en matière de processions, célébration de fêtes patronales, ouvertures de fosses dans l'église, sonneries de cloches, etc. Par ces résistances, les paysans revendiquaient l'exercice de l'autorité religieuse à l'intérieur du village: c'est, dans cette mesure, rien de moins que l'arbitrage de l'Église, corps doctrinal et juridique, médiateur entre le croyant et le sacré, qui était remis en question. Croyances sans credo, pratique rebelle à toute codification, moralité peu soucieuse de commandements, ces traits dominants de la foi solognote révèlent une volonté implicite, chez ces fidèles, de contenir l'univers religieux dans un cadre exclusivement villageois: à l'intérieur duquel le prieur est un personnage isolé, suspect, constamment tenu en échec. Aussi bien, ses efforts pour faire régner l'orthodoxie tournent court: c'est bien plutôt lui, ce huguenot, qui se rend coupable d'hérésie; et non pas l'assemblée de ses fidèles qui s'empresse de le dénoncer à l'archidiacre.

Mais par là, la religion était aussi fondement d'une soumission collective, mise en forme d'un consensus, d'un acquiescement implicite aux structures sociales. Rôle déterminant, donc, des contenus culturels, à la fois dans l'institution d'une solidarité communautaire et dans le maintien de l'ordre villageois: d'où cette représentation, comme inversée, d'une société trouvant sa cohérence dans sa culture. Mais à l'opposé, toute atteinte à la culture mettait en péril l'ordre social. Et de ce point de vue, Sennely était menacé de deux façons: d'abord les obstacles à la socialisation, absence d'école et instabilité du groupe familial, étaient causes de la discontinuité entre les générations et d'une certaine anomie sociale — désordres sexuels, criminalité endémique; en deuxième lieu, le flux croissant des immigrants berrichons, auvergnats, limousins, etc., ajoutant un élément de discorde à un fondement précaire, menaçait d'érosion les contenus culturels.